

Résolution présentée par la délégation de la

République Tchèque

Thème Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne La réduction des émissions de CO₂ face aux changements climatiques

L'Assemblée Générale,

Gardant à l'esprit l'évolution positive de la République Tchèque vis-à-vis des 17 objectifs de l'Agenda 2030, ses performances la plaçant à la douzième place dans l'évaluation de l'OCDE en 2021.

Observant pourtant la stagnation concernant l'objectif 13, ayant pour but de lutter contre les changements climatiques.

Préoccupée par les émissions de CO₂ du pays dues à la combustion fossile et à la production de ciment, dont le total était de 9,5 tonnes/CO₂/habitant en 2019, et aux émissions dues aux importations, dont le total était de 1,7 tonnes/CO₂/habitant en 2015 selon l'OCDE.

Déplorant sa dépendance au charbon, causant une pollution atmosphérique telle qu'elle était considérée le cinquième pays de l'Union Européenne émettant le plus de CO₂ en 2017, ce qui éveille des inquiétudes non seulement pour la santé publique, mais également concernant les changements climatiques, plus particulièrement le réchauffement mondial.

Propose

- des énergies renouvelables telles que la Bioénergie, l'Énergie solaire directe ou encore l'Énergie éolienne pour subvenir aux besoins du pays en parallèle des ressources nucléaires;
- un Fonds d'investissement de 3 milliards dédié aux avancées écologiques au sein de l'Union Européenne, ayant pour seul but de financer les projets liés au développement durable.

Le texte français fait foi

